

**Formulaire spécifique d'inscription**  
**Accueil du Matin**  
**Année Scolaire 2022/2023**

- En période scolaire, un accueil du matin avant la classe est proposé aux familles qui n'ont aucun autre moyen de garde pour leur enfant. Cet accueil est soumis à certaines conditions : les familles qui souhaitent en bénéficier devront remplir ce document, en joignant une attestation de l'employeur pour chaque parent. Les demandes sont ensuite étudiées lors d'une commission qui se réunit une fois dans l'année.
- L'accueil du matin se déroule les lundis, mardis, jeudis et vendredis dans les locaux de l'école maternelle Leclerc. Les enfants qui fréquentent l'école élémentaire Leclerc et l'école maternelle Haldenbourg sont également accueillis dans les locaux de l'école maternelle Leclerc. Ils sont amenés vers leurs écoles respectives pour le démarrage des cours.
- Les parents pourront amener leurs enfants entre 7h30 et 7h40. Passé cet horaire, l'accès à l'établissement ne sera plus possible.
- Durant ce temps « de garde », aucun petit-déjeuner ne sera proposé et les enfants bénéficieront essentiellement d'activités "calmes".
- Une priorité est accordée aux enfants des cycles 1 et 2 (classes maternelles au CE1). En fonction du nombre de demandes et de l'effectif total du groupe, l'accès à ce service ne pourra être possible aux élèves du cycle 3 (CE2/CM1/CM2).

<b>Enfant :</b>		
NOM : _____	Prénom : _____	
Ecole : <input type="checkbox"/> E.M. Haldenbourg	<input type="checkbox"/> E.M. Leclerc	<input type="checkbox"/> E. Elémentaire
Classe : <input type="checkbox"/> Petite Section	<input type="checkbox"/> C.P.	<input type="checkbox"/> C.E.2
<input type="checkbox"/> Moyenne Section	<input type="checkbox"/> C.E.1	<input type="checkbox"/> C.M.1
<input type="checkbox"/> Grande Section		<input type="checkbox"/> C.M.2
<i>Enfants prioritaires</i>		<i>En fonction des places restantes</i>

<b>Inscription :</b>			
<input type="checkbox"/> Lundi	<input type="checkbox"/> Mardi	<input type="checkbox"/> Jeudi	<input type="checkbox"/> Vendredi
<i>Inscriptions valables pour l'année scolaire en cours, hors périodes de vacances scolaires.</i>			

Documents fournis :

- Attestation employeur père
- Attestation employeur mère

En inscrivant mon enfant à l'accueil du matin avant la classe, je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de la structure et m'engage à le respecter.

**Date & Signature(s) :**

